

Fiche d'inscription au stage de formation :
**« Transmission de la variation imposée n°14 de l'Examen
d'Aptitude Technique option danse contemporaine unisexe »**

Lundi 12 février et mardi 13 février 2024 de 10h à 12h et de 13h à 16h
Site Saint-Pierre, 12 place Saint-Pierre 31000 Toulouse

Nom _____ Prénom _____

Nom de naissance _____

Né·e le _____ à _____

Adresse _____

Téléphone _____

Adresse mail _____

Nom et tél. de la personne à prévenir en cas d'urgence

Tarif :

Financement avec prise en charge employeur ou OPCO : 240€

Financement règlement individuel : 180€

Les règlements se font par virement bancaire au plus tard le vendredi 9 février 2024 aux coordonnées bancaires ci-dessous.

Merci d'intituler votre virement de la façon suivante : « NOM Prénom EAT 2024 »

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

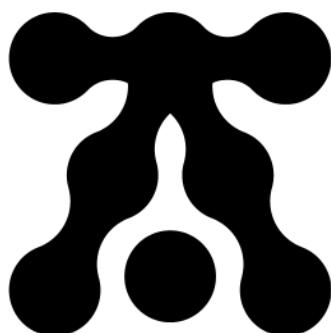
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	31000	00002002461	97	TPTOULOUSE			
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1310	0000	0020	0246	197	BIC (Bank Identifier Code)
							TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

ECOLE DES BEAUX ARTS RR



Informations complémentaires à lire attentivement :

Cette formation de 10 heures s'adresse aux candidat-es et aux formateur-trices de l'EAT. Elle permet de finaliser le travail de préparation de la variation, de clarifier les intentions du-de la chorégraphe.

Pour en profiter pleinement, la variation doit être mémorisée avant le début du stage.

- Ce module de formation est non fractionnable à la journée.
- Toute inscription est prise en compte et définitive à compter de la réception du règlement individuel ou de l'attestation de prise en charge et ce, dans la limite des places disponibles.
- La réservation des places se fait dans l'ordre d'arrivée des règlements.
- Ce module de formation n'est pas éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).
- L'institut se réserve le droit d'annuler une formation et s'engage à en informer les stagiaires inscrit-es au moins 10 jours avant le début du stage. Dans ce cas, les sommes éventuellement perçues par l'institut seront intégralement remboursées.
- Le remboursement des frais d'inscription en cas d'annulation par le ou la candidat-e ne sera possible qu'à réception d'un justificatif médical au minimum 24h avant le début du stage.
- Pour les personnes bénéficiant d'une RQTH ou sur présentation d'un certificat médical, un/des aménagement(s) spécifique(s) de la formation (durée journalière, accessibilité des lieux, adaptation des supports visuels ou auditifs, etc.) peuvent être organisés sur demande auprès de Madame Naïg Morcel 05 34 30 93 82 / naig.morcel@isdatt.fr

Votre prise en charge :

Je bénéficie d'une prise en charge OPCO / employeur / France Travail : je joins à la présente fiche mon attestation de prise en charge d'un montant de 240€.

J'atteste ne pouvoir bénéficier d'aucune prise en charge et demande l'application du tarif individuel et je règle par virement 180€.

Date :

Signature :

Liste des pièces à joindre :

- Quel que soit mon mode financement, je joins la présente fiche d'inscription remplie et signée.
- Si mon financement est individuel, je joins une preuve (capture d'écran, reçu) de mon virement.
- Si je bénéficie d'une prise en charge, je joins l'attestation correspondante.

Complétez, signez et envoyez la présente fiche accompagnée des pièces à joindre au plus tard le vendredi 09/02/2024 à Naïg Morcel, coordinatrice FPC/VAE à l'adresse mail suivante : naig.morcel@isdatt.fr